

Résolution adoptée

Séance plénière du 10 février 2026

« *Quartiers urbains populaires : parlons solutions !* »

Déclaration du groupe Alternatives sociales et écologiques

Les enjeux des quartiers urbains populaires concernent l'ensemble de la société, et non leurs seul-es habitant-es. Cohésion sociale, aménagement des territoires, réduction des inégalités, mobilités, alimentation, emploi : ces thématiques structurantes ont nourri nos débats pour définir les priorités de cette résolution.

Le rôle des associations et des acteurs économiques a été largement mis en avant. Pour notre part, nous avons constamment rappelé que penser l'avenir des quartiers populaires suppose un travail de fond sur les conditions de vie, un accès effectif à des services publics de qualité, de traiter de l'Éducation, de la culture et des loisirs et d'y investir massivement — d'autant plus que dans ces quartiers, un tiers de la population a moins de 25 ans.

Renforcer les capacités d'action des associations est nécessaire, comme l'appelle cette résolution, mais cela ne peut en aucun cas se substituer aux responsabilités de l'État et des collectivités territoriales. Les transformations attendues nécessitent une action publique renforcée, réellement coordonnée, construite avec l'ensemble des acteur-rices et appuyée sur une société civile déjà très mobilisée dans ces quartiers. Nous nous félicitons que la résolution reconnaisse finalement cette exigence.

En revanche, alors même que nos travaux se sont ouverts dans le contexte de la mort du jeune Nahel et des émeutes de 2023, nous n'avons pas réussi à traiter de manière satisfaisante les questions de sécurité et de violences policières. Nous le regrettons.

Pour autant, cette résolution prend en compte de nombreux enjeux cruciaux et alerte sur l'urgence à agir. Elle invite à changer de regard sur les quartiers populaires et leurs populations, porteuses d'attentes, riches d'expériences et forces de propositions. Elles ne sont pas un problème mais un atout pour notre société.

Ce travail constitue un legs important et appelle à une meilleure prise en compte de ces territoires et de leurs habitant-es dans les futurs travaux du CESE.

Nous remercions les rapporteur-es ainsi que les équipes administratives pour la qualité de ce travail.

Notre groupe a voté cette résolution.